

Un départ en fanfare

Brigitte GERARD¹

À bientôt 75 ans, l'abbé **Jacques PITON**, Vicaire épiscopal pour l'enseignement du diocèse de Tournai et Président du CoDiEC² de 2004 à 2018, a été fêté comme il se doit ! Le 10 mai dernier, le CoDiEC de Tournai lui a, en effet, rendu hommage au cours d'une soirée festive et pleine d'émotion. L'occasion aussi de revenir sur le parcours de celui qui cessera ses fonctions le 31 aout prochain, laissant sa place à Myriam GESCHÉ comme déléguée épiscopale.

Au programme de cette soirée, les « CoDi d'Or », avec deux candidats en lice : l'abbé Jacques PITON, bientôt retraité, et Paul BOLAND, qui a quitté sa fonction de directeur diocésain du secondaire en mars dernier (*cf. ci-contre*). Ce sont d'ailleurs les deux directeurs diocésains, François GUILBERT pour le fondamental et Cécile PIETTE pour le secondaire, qui entament la soirée en annonçant que « *le CoDi d'Or reviendra à la personne qui aura le plus marqué le diocèse de son empreinte* ».

L'abbé J. PITON aura, en tout cas, laissé son empreinte au-delà du diocèse, comme le rappelle Étienne MICHEL, Directeur général du SeGEC : « *Comme administrateur du SeGEC, dit-il en s'adressant à J. PITON, tu as assuré, avec les autres vicaires ou délégués épiscopaux, la continuité de la meilleure des traditions catholiques : patient, bienveillant, soucieux d'une forme d'intérêt général de l'enseignement catholique ; comme représentant des fondateurs, tu as eu le souci d'animer nos réunions avec rigueur, en faisant toujours l'effort de tenir ensemble l'enracinement et l'ouverture ; comme prêtre, tu as présidé pendant plusieurs années les célébrations eucharistiques organisées au sein du SeGEC, pour les grands moments de la vie scolaire et de la vie chrétienne.* »

L'Évêque de Tournai, Mgr Guy HARPIGNY a, pour sa part, adressé un « *vibrant merci à J. PITON pour sa compétence, sa rigueur et sa bonhomie. Exercer une mission dans un domaine en pleine évolution afin de correspondre aux changements profonds de mentalités est un art qui suppose*



réflexion, ouverture d'esprit et conviction, nourries par une foi sincère et un approfondissement régulier des grandes options de l'Église universelle, inscrite dans la société contemporaine ».

Heureux hasards

J. PITON rappelle ensuite les moments-clés de son parcours, estimant, avant toute chose, que sa carrière dans l'enseignement relève de la « faute » de trois évêques... En mai 1969, Mgr Charles-Marie HIMMER lui annonce qu'il l'envoie comme professeur à l'École normale de Braine-le-Comte. Souhaitant devenir prêtre de paroisse, cette nouvelle est loin de le réjouir... mais cet intérim de

deux ans s'est finalement prolongé durant 34 ans ! « *J'ai trouvé mon bonheur avec ces générations d'étudiants devenus, pour la plupart, professeurs de religion* », reconnaît-il.

En 1981, c'est Mgr Jean HUARD qui le nomme inspecteur diocésain de religion pour le secondaire libre catholique. En 1984, il devient responsable diocésain de l'animation des équipes pastorales pour le secondaire, et en 2003, Mgr HARPIGNY le nomme délégué et ensuite vicaire de l'enseignement. « *J'ai tenté d'apporter modestement ma petite pierre à l'édifice de l'enseignement catholique, en témoignant que la pierre d'angle qui soutient le tout, ce n'est pas d'abord un système de valeurs, si légitimes soient-elles, mais quelqu'un, la personne du Christ de Pâques.* »

L'abbé termine son discours en adressant un message à tous, reprenant les mots du frère Dominique COLLIN : « *Que chacun, adulte, enfant et jeune, puisse s'entendre dire : qui que tu sois, il est bon que tu existes* ».

La soirée a été, en outre, ponctuée de moments plus légers et s'est conclue par une chanson intitulée « *Notre épiscopal* », interprétée sur l'air de « *Foule sentimentale* » par des choristes et des musiciens de la Maison diocésaine... L'hommage se terminant par un évident ex-aequo, qui a permis de remettre aux deux protagonistes quelques cadeaux et le fameux « *CoDi d'Or* » ! ■

1. Avec la complicité de François GUILBERT et Cécile PIETTE

2. Comité diocésain de l'enseignement catholique



D'un diocèse à l'autre

Brigitte GERARD

Le 1^{er} mars dernier, **Paul BOLAND** a quitté sa fonction de directeur diocésain de l'enseignement secondaire au diocèse de Tournai pour devenir accompagnateur PO en charge des bâtiments scolaires à Namur-Luxembourg.

Ingénieur industriel de formation, Paul BOLAND hésitait, à la sortie des études, entre l'entreprise et l'enseignement... Heureusement pour nous, c'est l'enseignement qui lui a répondu le plus vite !

Après avoir donné des cours techniques à l'Institut Sainte-Anne de Gosselies pendant sept ans, il y occupe le poste de sous-directeur pendant treize ans et la direction durant quatre ans. Il passera ensuite sept années à la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique, et six autres à la tête du SeDESS (Service diocésain de l'enseignement secondaire et supérieur) de Tournai.

« Aujourd'hui, quand je jette un regard dans le rétroviseur, plusieurs sentiments m'habitent, explique-t-il. Un sentiment de gratitude envers ma famille, envers tous ceux qui ont cru en moi, et vous tous qui, au travers de nos rencontres, m'ont enrichi professionnellement et humainement ; un sentiment de fierté car j'ai pu participer, modestement mais concrètement, à l'évolution toujours en cours vers un enseignement de qualité ; un sentiment d'émotion, au moment de quitter une tranche de vie. »

Une carrière entièrement dévouée à l'enseignement catholique, et qui s'y poursuivra sous d'autres cieux, au diocèse de Namur-Luxembourg, pour accompagner les PO dans leurs démarches relatives aux bâtiments scolaires. Il adresse enfin ses remerciements et encouragements à Cécile PIETTE, qui lui a succédé à la tête du SeDESS. ■

Enseignement supérieur Dix priorités pour les Hautes Écoles

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Le Conseil interréseaux de concertation (CIC-HE), qui réunit les 19 Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹, a publié, juste avant les élections, un Mémoire destiné au monde politique. Accueillant un étudiant sur deux en FWB, les Hautes Écoles font partie des acteurs essentiels de la formation des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Les 10 priorités fixées par le CIC-HE et les 33 demandes qui s'y rattachent touchent non seulement à la nécessaire reconnaissance des Hautes Écoles, mais aussi à une série d'autres préoccupations, comme le financement insuffisant ou encore l'intérêt de la recherche.

Elles entendent bien, en effet, dans un esprit d'innovation et de recherche d'excellence, jouer un réel rôle de levier essentiel pour le développement socio-économique des régions. Or, à l'heure actuelle, le subsidie qu'elles perçoivent pour assurer l'ensemble de leurs missions s'élève en moyenne à 5300 EUR par étudiant (finançable). Le maintien de la qualité des formations, conjugué à leur nécessaire évolution, les oblige à réclamer des ressources financières à la hauteur de l'ambition sociétale qui leur est adressée.

Autre sujet de préoccupation : les moyens alloués à la recherche. S'ils viennent d'être portés à 1 000 000 EUR, ils restent

cependant insuffisants pour les 19 institutions qui doivent se répartir ce budget. L'éventail de la recherche dans les Hautes Écoles recouvrant de nombreux secteurs et se déclinant selon diverses formes (recherche appliquée en lien avec l'entreprise, recherche-action dans le secteur social, recherche collaborative, etc.), celles-ci demandent, pour dynamiser le développement de la vie économique et sociale des régions, de pouvoir disposer, à terme, de 2 000 000 EUR par an.

C'est aussi pour une politique volontariste de soutien et d'accompagnement de chaque étudiant que plaide le CIC-HE. Les signes de précarisation des jeunes fréquentant les Hautes Écoles sont perceptibles. Pour favoriser l'accès aux campus, elles demandent que soit établi un cadastre des logements étudiants dans les grandes villes, consultable en ligne, et qu'un contrôle soit opéré par les autorités sur la qualité des logements et les barèmes de location.

Le CIC-HE en appelle à la responsabilité des futurs élus. Les Hautes Écoles, pour pouvoir garantir la démocratisation de l'enseignement supérieur, ont besoin de moyens financiers nouveaux, mais aussi d'une réelle reconnaissance et d'un renforcement de leur place dans le paysage de l'enseignement supérieur. ■



1. Sa présidente n'est autre que Vinciane DE KEYSER (cf. photo ci-contre), Secrétaire générale de la Fédération de l'Enseignement supérieur catholique. Pour découvrir la totalité du Mémoire du CIC-HE : www.cic-he.be